

Les noms de lieux signalant des bois, des landes, des haies et des essences bocagères en Ille-et-Vilaine

Samuel PERICHON *

Chercheur associé
Université de Rennes 2 Haute-Bretagne
ESO-UMR 6590 – CNRS

L'étude des noms de lieux, de leur origine, de leurs rapports avec les langues parlées ou disparues constitue une piste de recherche fructueuse pour qui travaille sur l'évolution des relations entre les sociétés et leur environnement. Bien qu'elles n'aient pas suscité un même intérêt, les plantes ont constitué également une source d'inspiration importante dans la construction sociale des territoires. Sur ce point, les travaux de Paul Sébillot et, dans une moindre mesure, ceux de Michel Duval apportent un éclairage empirique au travers d'un répertoire des traditions populaires liées aux arbres et arbustes, traditions qu'ils rapprochent très souvent d'anciens rites païens. Ceci dit, interpréter uniquement les phytotoponymes comme l'expression d'une forme de célébration serait faire preuve d'une grande naïveté à l'égard de l'origine de ces noms. L'aspect religieux n'en explique en effet qu'une partie, probablement limitée.

La nature des images mentales et leurs modifications dans le temps et l'espace constituent un champ exploratoire tout aussi important dans la connaissance des liens entre toponymie et végétaux. Cela parce que le regard n'est jamais vide, parce qu'il procède, selon les termes d'Alain Roger, d'une double artialisation : une artialisation *in visu* laquelle est déterminée par notre sensibilité culturelle, et une artialisation *in situ* qui n'est autre que la sensation éprouvée à la vue d'un paysage ou d'un motif paysager. Mais, aussi banals soient-ils, les toponymes créés à partir des noms des plantes supposent que celles-ci présentent une particularité : un bouquet de hêtres en terre de chênaie, un boqueteau dans la lande ou une lande

* L'auteur remercie Pierre-Henri Billy (Institut d'Études Méridionales, Toulouse), Marc Cochard (Office de la Langue Bretonne, Carhaix) et Bernard Tanguy (Université de Bretagne Occidentale, Brest) pour leurs conseils avisés.

dans la forêt... c'est ainsi, que l'on repère et que l'on se repère. C'est ainsi tout un pan de l'histoire du paysage végétal qui nous est révélé¹.

Dans une première partie, nous dresserons, à partir d'un recensement exhaustif des noms figurés sur les cartes de l'Institut Géographique National au 1/25 000^e, l'inventaire des toponymes signalant des plantes ligneuses; nous tenterons d'établir ensuite une liaison entre leur distribution spatiale et les résultats des investigations ethnobotaniques menées dans le département. Dans une seconde partie, nous analyserons les noms concernés en dissociant les formations végétales – bois et forêts, landes, haies, vergers, broussailles – des grandes familles de plantes – plantes de haies, plantes d'eau, de landes, de vergers et de plaisance.

Les phytotoponymes et les croyances populaires liées aux plantes

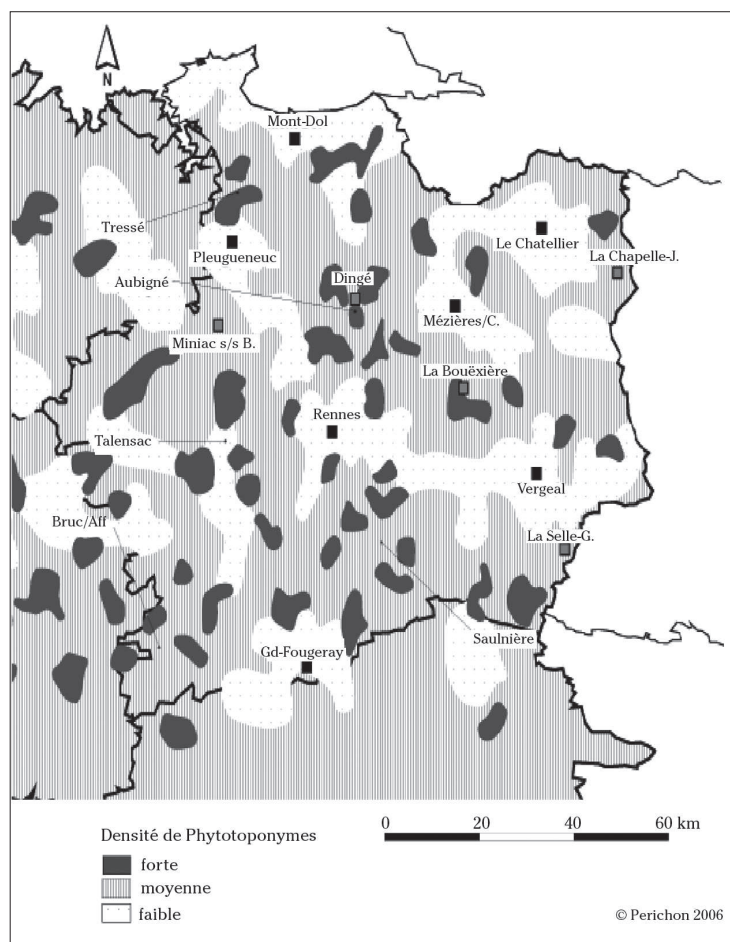
En Ille-et-Vilaine, 17,7 % des noms de lieux-dits font référence à une plante ligneuse, c'est un taux supérieur de 2 à 6 points par rapport aux autres départements bretons (Perichon, inédit). Globalement ces noms se concentrent sur six zones (Figure 1). La première, la plus nette, couvre une surface d'une trentaine de kilomètres autour de Saulnière. Nous observons un même phénomène autour d'Aubigné lequel est rendu moins visible du fait de la grande densité toponymique. À l'ouest, une troisième zone, de taille plus modeste, se dessine autour de Talensac. Trois autres sites (Tressé, La Bouëxière, Bruc-sur-Aff) peuvent être intégrés dans cet ensemble. Reconnaissons que nous sommes souvent confrontés à des données diffuses de l'ordre de l'échelle infra-communale. Par conséquent il n'est pas rare, en dehors des aires décrites, de recenser sur des espaces exigus quatre, cinq, six toponymes de plantes et parfois davantage.

Assez logiquement, c'est dans les régions où les populations paysannes se sont installées tardivement et où les conditions du milieu sont longtemps restées peu favorables au développement de la végétation, que les plantes ont moins inspiré la toponymie. L'environnement de pointes, rochers, falaises, îles, etc. expliquerait leur rareté le long du littoral de la Manche. Il convient néanmoins d'être prudent quant à la pertinence d'une corrélation entre les deux données : des localités peuplées de longue date et bénéficiant d'un contexte propice à l'agriculture en sont étrangement dépourvues; tel est le cas de la périphérie de Rennes, du Châtellier, de Vergeal, du Grand-Fougeray, de Pleugueneuc ou de Mézières-sur-Couesnon (Figure 1). Là encore, nous sommes en présence de faits localisés sans rapport avec les découpages administratifs ce qui complique l'identification.

Les recherches ethnologiques apportent parfois des réponses aux questionnements inhérents à l'intrusion des plantes dans la toponymie.

1. DESBORDES, Jean-Michel, VILLOUTREIX, Marcel, « La toponymie de l'arbre en Limousin », dans MOTTET, Jean (dir.), *L'arbre dans le paysage*, Paris, Champ-Vallon, coll. « Pays/Paysages », 2002, p. 90-102.

Figure 1 – Répartition des phytotoponymes en Ile-et-Vilaine



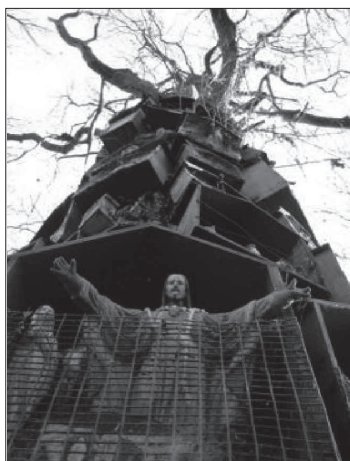
Certaines concentrations comme autour d'Aubigné ou de La Bouëxière coïncident en effet avec des régions où les croyances païennes se sont cristallisées autour d'une ou plusieurs plantes voire de forêts entières. L'utilisation des végétaux comme marqueur de territoire constituerait en quelque sorte le produit d'une tradition lointaine plus ou moins bien assimilée par les populations habitantes.

Le travail de collecte des contes, légendes, rites et superstitions réalisé au début du siècle dernier par Paul Sébillot est un legs précieux. L'auteur expose le cas de ces trois chênes poussés dans les landes de Dingé dont les vertus soignantes attiraient les souffrants des campagnes alentours. L'opération consistait à se glisser entre les troncs de ces arbres placés en

triangle et à s'y frotter avec vigueur. De même, dans plusieurs communes de l'Ouest du département, il était coutumier de prélever des morceaux d'écorce pour se guérir des fièvres. Aux environs de Bécherel, on conseillait aux garçons et aux filles impatientes de se marier de se frotter le dos au tronc d'un vieil arbre. À Miniac-sous-Bécherel, ces mêmes filles devaient silencieusement faire trois fois le tour d'une aubépine à trois branches.

Michel Duval nous rapporte également de nombreuses croyances, souvent proches de celles décrites par son prédécesseur, Paul Sébillot. Tel est le cas du buisson épineux de Saint-Briac auquel est attribué le même pouvoir et qui est l'objet du même rituel que celui de Miniac-sous-Bécherel. Chose exceptionnelle, certaines de ces plantes ont conservé leur crédibilité auprès des communautés villageoises. L'abondance et le bon entretien des statuettes et des images dédiées au Christ et à Marie, la profusion de crucifix, de chapelets, de fioles d'eau bénite et de souvenirs hétéroclites de pèlerinages à Lourdes habillant le tronc du chêne à la vierge en la forêt de La Guerche (Figure 2) en attestent indiscutablement.

**Figure 2 – L'arbre à la Vierge
(La Selle-Guerchaise)**



Tout débute par l'assassinat durant la Révolution d'une jeune femme venue trouver refuge sous le feuillage du chêne. La cruauté des faits déclenche un tel malaise dans la population qu'elle en fait un lieu de recueillement et l'ornementation de l'arbre la preuve de son chagrin. Plus de deux siècles ont passé et la tradition se perpétue. Bien que la plante ne soit plus célébrée, nous retrouvons le même rituel en la forêt de Chevré (La Bouëxière). Certes, l'origine est un événement plus heureux ; au moment de la pendaison de trois condamnés, les cordes solidement liées aux branches d'un illustre chêne se sont rompues sans que personne n'en connaisse la raison. L'assemblée a interprété l'événement comme un signe divin.

Les plantes ligneuses dans la toponymie

La plupart des phytotoponymes identifiés indiquent ou bien un bois ou bien une essence, parfois les deux à la fois (Annexe, tableau 1). Au gré des localisations, des fonctions et des représentations sociales qu'elles véhiculent, la diffusion des espèces végétales varie grandement : les plus répandues sont les plantes de haies (175 noms) et les plantes d'eau (117), viennent ensuite les plantes de plaisance (75), de vergers (40) et de landes (23). En raison de leur fréquence dans le paysage toponymique et/ou visible, les

bois et les forêts, les landes, les haies et les essences bocagères vont retenir ici notre attention.

Les bois et les forêts

La densité de lieux-dits construits sur des bois ou des forêts illustre à quel point ces boisements ont constitué, et ce depuis des temps reculés, des motifs paysagers essentiels (Annexe, tableau 2). Les noms d'origine bretonne² constituent 11,1 % de notre échantillon ce qui est conforme aux estimations de Jean-Yves Le Moing pour la haute Bretagne (10 à 15 %). Différentes formes apparaissent : *coat*, *gouet*, *-houet* et *-quilly*. La première est issue de *coit* « bois » en vieux-breton, qui engendrera *coët* en moyen-breton et *koat* aujourd'hui. Le plus souvent la forme se contracte avec une épithète, une localisation voire un patronyme : *Coacurel* (Boisgervilly, lui-même provient de *gwez gervelik* « arbre au lieu raboteux »), Coesmes (*coët em* « bois mouillé »), *Cuguen* (*coët gwen* « bois blanc »), *Couedouan* (Plélan le Grand), *Coët Evenec* (Saint-Just). Certains noms ont été francisés, c'est le cas de *Lescouet* devenu : *les Couettes* (Landujan, Monterfil, Romillé) ou *La Secouette* (Pipriac). La situation actuelle renseigne autant sur la difficulté des agents recenseurs à retranscrire correctement les mots bretons³ que sur la difficulté à rompre avec les particularismes onomastiques des communautés linguistiques minoritaires. *Ker Aline* et *Ker André* en sont des exemples typiques, comprendre *Ker al lin* « village du lin » et *Ker an dre* « village de la trêve⁴ ». D'autres formes, peu habituelles en Ille-et-Vilaine, sont figurées dans : *Penhouet* (Guigen, Les Brûlais, Maure de Bretagne, Muel), *Telhouët* (Paimpont), *Trémagouet* (Québriac), *la Ville Magouet* (Quédillac), *Tréguily* (Messac), *Quily* (Saint-Just), *Linquily* et *le Guily* (Maxent). Signalons Gévézé, nom tiré de *gevre seih o* « bois de chèvres » ou « bois de chevreuils ». Ce n'est pas une surprise, les noms bretons se font plus présents au contact de la basse Bretagne (sous-région bretonnante).

Contrairement à une idée reçue, le mot *bois* dans sa définition actuelle : « Lieu, terrain couvert ou planté d'arbres » (Larousse), est apparu assez tardivement dans le langage courant, tout au plus à partir du xiv^e siècle⁵. Jusqu'alors le mot, à l'origine des toponymes *Boisse*, *Boissy*, *Bouisse*, *Buissières*, *Boissières*, désignait le buis ; les bosquets et les boqueteaux étaient nommés en fonction de leur essence, on parlait de chênaies, de boulaies, de pinèdes, etc. Avec un total de 44 lieux-dits soit près de 10 % des toponymes, les chênaies constituaient, semble-t-il, les boisements les plus fréquents dans le département, devant les boulaies (8,5 %) et les buissais

2. Le « Dictionnaire des noms de lieux bretons » d'Albert Deshayes a été l'ouvrage de référence pour identifier et traduire les noms d'origine bretonne présentés dans ce travail.

3. GODU, Georges, « Cadastre et toponymie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1966, p. 587-597.

4. FALC'HUN, François, « Pour une commission de la toponymie bretonne », *Annales de Bretagne*, 1958, p. 413-421.

5. BROSSE, Jacques, *Larousse des arbres et des arbustes*, Paris, Larousse, 2001, 576 p.

(7,6 %). Un deuxième groupe se forme autour du saule, du frêne et du pin ; un troisième autour du houx, de l'orme, du hêtre, du châtaignier et du tremble (Annexe, tableau 2).

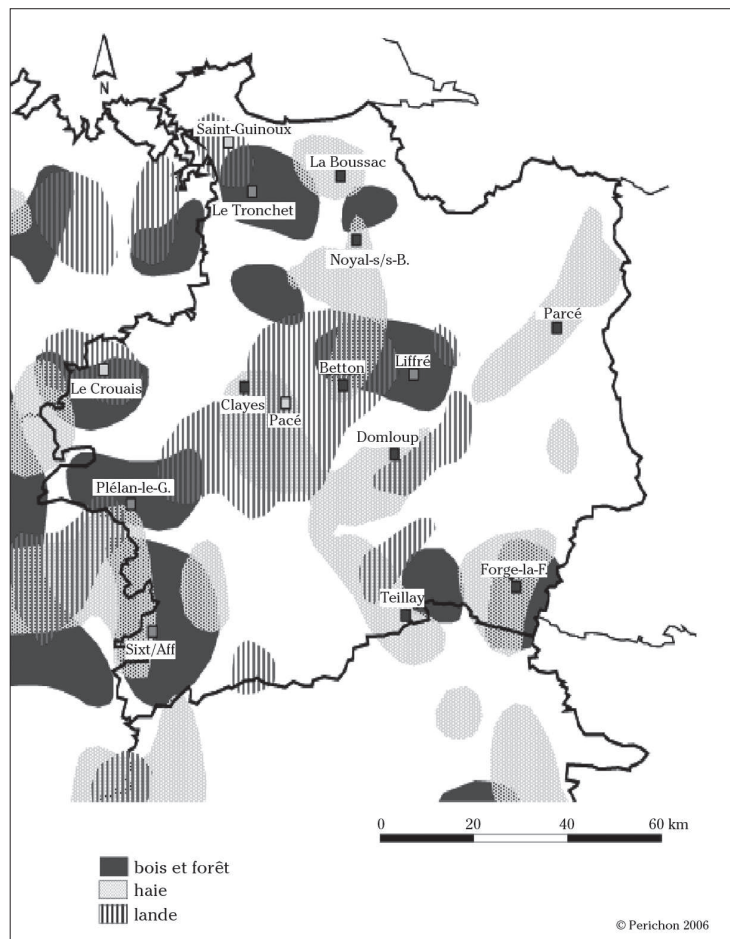
La relative densité du terme usuel (un nom sur cinq environ) résulte de diverses d'associations d'idées. Dans notre base de données qui compte plusieurs milliers de toponymes, seule une poignée de *le Bois* (Bédée, Montauban, Loutéhel, Retiers) ou *les Bois* (Bain-sur-Oust, Lalleu, Rannée, Saint-Malo) a été enregistrée. En général, le doublon désigne un patronyme : *le Bois Arnault* (Iffendic), *le Bois Girard* (Bazouges-la-Pérouse), *le Boisdanic* (Mordelles), etc. Les caractères des lieux, voire les animaux qui s'y réfugient – *le Bois aux Lièvres* (Antrain), *le Bois du Cerf* (Saint-Sulpice-des-landes), *le Bois Hibou* (La Chapelle-Saint-Aubert) – transparaissent dans un tiers des toponymes. L'emploi d'une épithète – *le Fort Bois* (Guipry), *Grosbois* (Acigné), *Boisneuf* (Lieuron), *le Bois Joly* (Sixt-sur-Aff) – est peu commun et reste exceptionnel, lié à une essence ou à un ermitage. Parfois, nous avons à faire à des usages métonymiques : *le Tronchais* (Mouazé, Mernel), *le Tronçay* (Saint-Sauveur-des-landes), *le Tronchet* (Treffendel, Le Tronchet), *Haut Tronc* (Ercé-près-Liffré) viennent de *truncus* « tronc d'arbre » en latin. Le feuillage est également évoqué pour désigner un bois sans grande valeur où on collectait probablement les feuilles quand la paille manquait. Toujours d'origine latine – d'*arboretum* « plantation d'arbres » – évoquons Erbrée et La Chapelle-Erbrée. Arbrissel, d'*arborisellum* « petit bois », en est un autre exemple. Enfin, le nom de la commune de Nouvoitou provient de *novus stocus*, « nouvelles tiges ».

La majorité des noms de bois se localisent autour du Tronchet, de Dingé, de Bazouges-la-Pérouse, de Liffré, du Crouais, de Sixt-sur-Aff et de Drouge (Figure 3), c'est-à-dire à proximité des grands massifs forestiers du département : forêts domaniales de Liffré, de Montauban-de-Bretagne, du Mesnil, de Villecartier, Forêt de Paimpont, de La Guerche-de-Bretagne, etc. Faut-il voir ici les limites d'une forêt antique comme le défend Annick Toberne dans ses travaux sur la toponymie forestière des monts d'Arrée ? Il est difficile de le dire en l'état actuel de nos recherches.

Les Landes

Aujourd'hui les landes bretonnes sont associées à des paysages littoraux, des paysages de bruyères, de genêts et d'ajoncs. À leur évocation, mille images, mille senteurs traversent notre esprit ; souvenirs de balades dans les landes du cap Fréhel, de Sizun, d'Ouessant ou de Crozon ; tableaux de côtes rocheuses et escarpées, de chapelets d'îles baignés de soleil ou brouillés par la pluie. Avant qu'il en soit ainsi, les landes couvraient bien des espaces en Bretagne intérieure, et la distribution des toponymes en Ille-et-Vilaine en atteste : la plupart se concentrent dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Pacé (Figure 3). La modification du regard porté sur ce paysage n'est pas tant liée à une nouvelle manière de se représenter le territoire, même si elle y contribue, qu'à d'importants progrès

Figure 3 – La toponymie des bois et forêts, haies et landes



accomplis dans le domaine agricole. En gaulois, la lande (*landa*) désignait des « terres infertiles et désertes⁶ » ; on retrouve ce terme celtique *lann* que nous relevons dans *Ker Lann* (Bruz), *Lannelou* (Montauban), peut-être *Trelan* (La Noë-Blanche). Par la suite, les toponymes de *lande* se sont largement imposés, souvent associés à une orientation géographique : *le bas* et/ou *le haut de la Lande* (Domagné, La Bouexière, Trans), *Bout de (la) Lande* (Janzé, Laillé), *le pas de la Lande* (Le Crouais). Inversement le mot peut venir compléter un lieu déjà défini : *la Chapelle de la lande* (Saint-Jouan

6. DESBORDES, Jean-Michel, VILLOUTREIX, Marcel, « La toponymie de l'arbre en Limousin », dans MOTTET, Jean (dir.), *L'arbre dans le paysage*, Paris, Champ-Vallon, coll. « Pays/Paysages », 2002, p. 90-102.

des Guérets), *l'île des landes* (Cancalle), etc. Quand il y a référence à une plante, c'est d'un arbre dont il s'agit : un orme dans *la Lande de Lourmel* en Mernel, un hêtre dans *la Lande du Feu* en Corps-Nuds. La lande, définie comme un espace de solitude, a également été, un temps, recherchée par les personnes animées d'une vocation religieuse et souhaitant se retirer pour stimuler leur réflexion spirituelle ; ce qui ne veut pas dire que les ermitages s'implantent systématiquement dans ce cadre. Les lieux de prière, consacrés aux saints Aubin, Jacques, Hilaire, Sauveur ou Sulpice, sont plutôt localisés dans le nord-est. L'épithète, quand elle existe, insiste pour l'essentiel sur le caractère dénudé du paysage offert à la vue : *la Lande chauve* en Pleine Fougères, *la Belle Lande* en Combourg ou, au contraire, sur sa fermeture : *la Lande close* en Val-d'Izé ou *la Petite Lande* toujours en cette commune. Enfin, on trouve une image bucolique dans *la Lande aux oiseaux* en Saint-Aubin-du-Cormier.

Bien d'autres toponymes ont été identifiés parmi lesquels *La/Les Landelle(s)* (Bruz, Chanteloup, Ercé-près-Liffré, etc.), *le Landrel* (Goven, Saint-Grégoire), *le Landret* (Liffré, Rennes), *la Bel[l]andière* (Fleurigné, La Bosse-de-Bretagne), *la Landais* (Martigné-Ferchaud, Goven, Saint-Christophe-des-Bois), *Landrieux* (Roz-Landrieux), *la Landrais* (Saint-Médard-sur-Ille), *le Landrier* (Melesse), *le Landier* (Plélan-le-Grand), *la Landriais* (Le Minihic-sur-Rance, Bain-de-Bretagne), *le Landrouin* (Maxent), *le Landry* (Rennes), *les Landriaux* (Sainte-Marie), etc. Dans cet inventaire, nous ne saurions oublier les usages métonymiques. À la différence des bois, ce n'est pas une partie de la plante ou une pratique sociale autour de l'arbre qui est évoquée mais un des végétaux qui la composent : la bruyère dans Bruz, Bruc-sur-Aff, *l'Aubrière* (Coesmes), *la/les Bruère(s)* (Janzé, Lalleu, Saint-Aubin des landes, etc.) ou *la/les Bruyère(s)* (Hirel, Langan, Saint-Méen le Grand, etc.), le genêt dans *les Genêts* (Saint-Médard-sur-Ille), *le Genetay* (Messac), *la Genière* (Javéné) peut-être *la Ginière* (Martigné-Ferchaud), l'ajonc dans Landujan, *la Janais* (Chartres de Bretagne) ou *le Jaunay* (Coesme).

Les Haies

Près d'un nom de haies sur trois est formé à partir de l'ancien français *plesse* « clos de haies d'épines⁷ ». À l'origine le mot désignait les rudimentaires châteaux de bois protégés par des clôtures en branches entrelacées⁸. De même, des boisements linéaires sont annoncés dans *la Haye* et *la Clay*, le premier étant quelquefois composé : *la grande Haye* (Vitré), *la vieille Haye* (Laignelet), *la basse* et *la haute Haye* (Saint-Christophe-de-Valains). Autre particularité, le doublon patronymique s'efface au profit du lieu d'installation, ce qui dénote une moindre considération pour l'objet. Par ailleurs, l'information géographique se rapporte davantage à un accident topographique ou géologique qu'à une entité administrative. L'absence de doublon

7. ANTOINE, Annie, *Le Paysage de l'historien*, Rennes, PUR, 2002, 340 p.

8. SOUILLET, Guy, *Pays et paysans de la Haute-Bretagne*, Rennes, Impr. Simon, 1946, 68 p.

confirme combien le bocage, c'est-à-dire la forme aboutie des paysages de haies, est une construction récente. Le pouvoir d'information des toponymes est d'autant plus grand que l'objet qu'il met en scène, est original. Si la seule présence d'une haie parvient à singulariser un lieu, cela suggère que les campagnes en étaient peu fournies à l'époque considérée.

Passons aux dénominations postérieures au XVIII^e siècle, à savoir les *Clos* et les *Haie*. Les *Clos* sont posés seuls, sans doute est-ce lié au grand nombre de ses variantes : *la Close* (Romillé), *la Closais* (Saint-Marc-le-Blanc), *la Clossais* (Gahard), *la Closelle* (Chanteloup), *les Clôtures* (Lieuron), *la Closerie* (Martigné-Ferchaud), *La Clotière* (Thorigné-Fouillard), etc. Concernant les *Haie*, l'association avec un patronyme se développe : *la Haie Bourel* (Le Ferré), *la Haie Goudal* (Gaël), *la Haie Robert* (Vitré), *la Haie Fonteny* (Châteaubourg), etc. L'entité administrative est également utilisée : *la Haie d'Izé* (Val-d'Izé), *les Haies de Combourg* (Pleine-Fougères), *les Haies de Saint-Gilles* (Pacé), etc. L'épithète évoque parfois l'établissement du boisement : *la Haie neuve* (Amanlis). L'ensemble témoigne d'une lente évolution dans la manière dont les populations habitantes perçoivent les haies, s'y intéressent, se les approprient, du moins symboliquement.

La distribution des noms est assez homogène même si certaines zones paraissent mieux pourvues que d'autres, telle cette bande large de 5 à 20 kilomètres entre Noyal-sous-Bazouges et Betton ou celle s'étirant sur 20 à 25 kilomètres de part et d'autre de Parcé (Figure 3). Il en est de même de ces poches de 10 à 20 kilomètres autour de Forge la forêt, Pacé, Domloup, Teillay ou La Boussac. Précisons que, selon les étymologies, la distribution diffère : les *Plessi(s/x)* investissent les trois-quarts ouest du département, les *Haye* plutôt à l'est, les *Clay* au nord ; les formes récentes sont visibles un peu partout.

Les plantes de haies

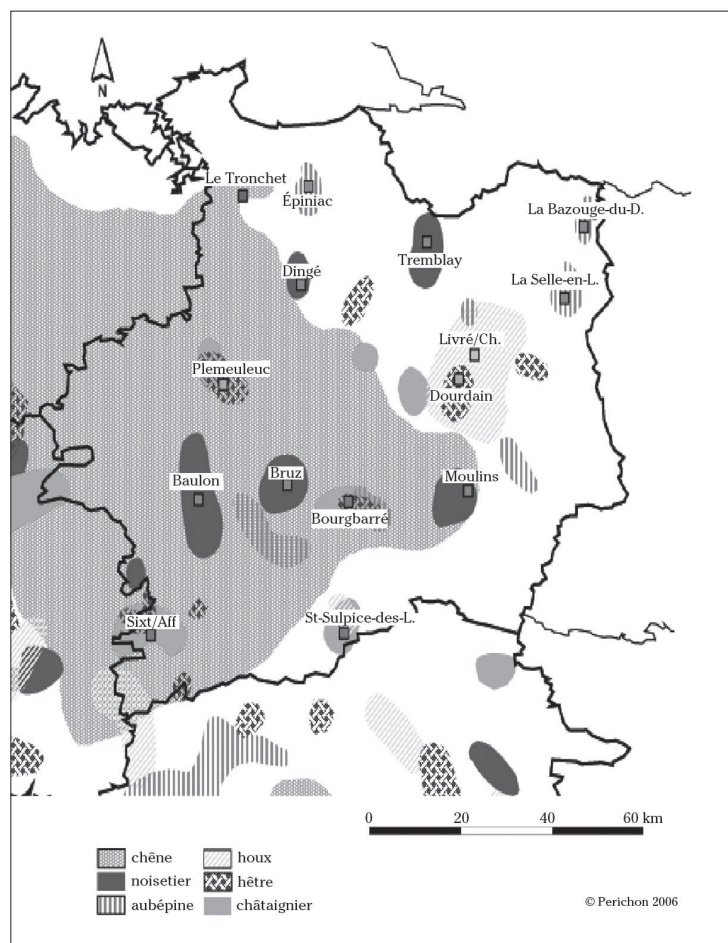
Avec 175 noms soit 19,1 % des toponymes (Annexe, tableau 1), le thème des « plantes de haies » est, et de loin, le plus fourni ; c'est aussi celui dont la variété interne – l'aubépine, le châtaignier, le chêne, le hêtre, le houx et le noisetier – est la plus grande (Annexe, tableau 5).

La répartition des toponymes impliquant le chêne est symptomatique des relations singulières que les populations nouent avec les plantes environnantes. Malgré son omniprésence dans le paysage, ceux-ci ne couvrent en effet que l'Ouest du département (Figure 4).

Les noms datés du Moyen Âge : *Chenay* (La Boussac, Melesse, Hédé, etc.), *le Chesnai(e/s)* (Acigné, La Chapelle-Thouarault, Mernel, etc.), *la Chenaye* (Maxent)... interviennent dans près de 30 % des lieux-dits et sont surtout présents au nord de Rennes et dans le sud-ouest. Ajoutons les noms issus du latin *robur* : *le Rouvray* (Essé, Noyal-s/-Seiche) qui donnera ensuite *la Rouvrai(e/s)* (Guichen, Montauban) ou *le Rouvre* (Saint-Pierre-de-Plesguen). Plus proches de nous, *le Chêne* et *la Chênai(e/s)* constituent deux toponymes sur trois. Ils sont habituellement associés à une épithète,

un patronyme ou un lieu, chose inédite dans les formes anciennes. Les épithètes sont révélatrices de l'attention portée à cet arbre; elles insistent sur sa longévité et son port majestueux : *le Gros Chêne* (Amanlis, Bazouges-la-Pérouse, Cornillé), *le Beau Chêne* (Bain-de-Bretagne, Corps-Nuds, Crevin), *le Chêne droit* (Melesse), *le Chêne rond* (Lalleu). La mort de l'arbre est consacrée dans : *le Chêne sec* (Iffendic), *le Chêne mort* (Langon).

Figure 4 – La toponymie des plantes de haie



Le mot *noisetier* a longtemps été précédé par *coudre* ou *coudrier* qui n'est autre que la déformation du latin *corylus*⁹. En Ille-et-Vilaine, les toponymes privilégient uniquement les dénominations anciennes, c'est-à-dire

9. BROSSE, Jacques, *Les Arbres de France*, De Bartillat éd., 1995, 223 p.

celles antérieures au début du XVI^e siècle¹⁰, ce qui fournit peut-être un élément de repère. L'arbrisseau est nommé *Coudray* en Bain de Bretagne, Bain-sur-Oust, Bais, etc. et *Coudre* en Chauvigné, Feins, Guignen, etc.; la plupart des noms prennent position autour de Baulon, Bruz et Moulins (Figure 4).

L'aubépine pose deux sérieux problèmes : premièrement il est certain que son influence est bien supérieure au chiffre avancé car celui-ci ne prend pas toujours en compte les boisements linéaires qu'elle compose, en particulier les *Plessi(s/x)*; deuxièmement la plante n'est pas l'unique épineux des campagnes de haute Bretagne. Dans notre étude, nous avons décidé d'en faire un terme générique. Deux formes ont été confondues : (*l'*)*Épinay* et *l'Épine*. La plus ancienne compte sept toponymes dont cinq localisés dans le nord-est : Bazouges-la-Pérouse, Billé, La Bazouge-du-Désert, Montreuil-sur-Ille, Saint-Broladre (Figure 4). La seconde, plus variée, fixe *l'Épine* (Ercé-près-Liffré, Plerguer, Saint-Armel, Saint-Marc-sur-Couesnon), *la Haute Épine* (Goven, Janzé), *Bourg l'Épine* (Louvigné-du-Désert), *l'Épine rouge* (La Bouexière), etc. Leur diffusion profite une nouvelle fois au nord-est. *les Épinettes* (Domalain, Ercé-en-Lamée), *Épineu* (Bourg-des-Comptes), *les Épiniaux* (Pancé), Épiniac et Fleurigné « haie d'aubépines » confortent la bonne place de l'arbuste.

La Houssais (Bain-de-Bretagne, Domloup, Landavran, etc.), *La Houssaie* (Saint-Pierre-de-Plesguen, Tremblay, Vendel), *la Houssaye* (Iffendic, Redon), *le Houssay* (Livrés-sur-Changeon), *les Houssais* (Muel) témoignent de l'existence passée du houx aux sites mentionnés. D'autres comme *les Houssines* (Ercé-en-Lamée) peut-être *la Houssinai* (Guichen) se réfèrent à une activité de production de balais. Le nom actuel est inhabituel mais fréquemment combiné avec une information religieuse *la Croix du Houx* (Paimpont), botanique *le Houx vert* (Châteaubourg) ou géographique *le Bois le Houx* (Luitré). La répartition spatiale des noms de houx dégage une zone d'une vingtaine de kilomètres autour de Livrés-sur-Changeon (Figure 4).

Le mot *hêtre* vient du germanique *heister*, lequel serait à rapprocher d'un mode de gestion particulier de l'arbre¹¹. Ce qui explique pourquoi, avant le XIII^e siècle, il est anormal de le rencontrer sous cette forme. Orthographié *haistre* en ancien français, le mot a eu peine à se détacher de son sens le plus ancien : un boisement en taillis. L'étymologie latine en a longtemps tiré profit, les *fou*, *fouteau* ou *fousteau* désignaient alors les hêtres et les hêtraies. Nous en retrouvons la trace en Val d'Isère, Pipriac, Guignen et dans Thorigné-Fouillard. Selon les époques et les régions, ces dénominations se sont modifiées, produisant un grand nombre de variantes, telles (*le*) *Fayet* (Andouille-Neuville, Ercé-en-Lamée, La Couyère), *Fayelle* (Bourgbarré, Châteaubourg), *le Fail* (Romillé), *le Faux* (Sixt-sur-Aff), *le Champ du Feu* (Saint-Gilles), *le Bois de Beaufeu* (Val-d'Isère), *la Ville au Feu* (Bagger-Morvan), *le Moulin du Feu* (Balazé), *la Lande du Feu* (Corps-Nuds) ou *le Feugérard* (Sens-de-Bretagne).

10. BROSSE, Jacques, *Larousse des arbres et des arbustes*, op. cit.

11. BROSSE, Jacques, *Les Arbres de France*, op. cit.

le Mail est un toponyme qui alimente quelques débats. Deux thèses s'affrontent : l'une validée dans la plupart des ouvrages, rapproche *mail* du latin *malleus* « marteau, maillet » ; de sorte que le mail serait « une promenade publique où l'on jouait au mail » (*Larousse*) ; l'autre¹², moins convaincante, l'associerait au Mai, pratique consistant à planter le jour du 1^{er} mai un arbre vert et enrubanné en l'honneur de quelqu'un. Le hêtre a été, il est vrai, mais au même titre que le peuplier, le chêne ou le platane – et c'est là l'une des lacunes dans l'argumentaire en faveur d'un lien entre la plante et le toponyme – un arbre apprécié pour ces célébrations populaires. De toute évidence, il est excessif d'apparenter *le Mail Lance* (Noyal-Châtillon-sur-Seiche) ou *Maille* (Acigné) au hêtre.

Au regard de son importance dans le paysage, la rareté du châtaignier a de quoi surprendre (Annexe, tableau 5). Elle surprend beaucoup moins quand on connaît son aire endémique : Europe méditerranéenne, Asie mineure et Caucase. Dans le département, la plante a quatre noms : *Chatain* (Saint-Sulpice-des-Landes), *Chanay* (Tremblay), *(le) Chatenay* [Cornillé, Corps-Nuds (2), Orgères, Paimpont] et *Châtaignier* (La Bouëxière, Saint-Just) ou *Châtaigneraie* [Sixt-sur-Aff (3)]. La localisation des formes récentes atteste la préférence méridionale de l'arbre, zone plus propice à son acclimation (ensoleillement et qualité des sols).

L'examen de la toponymie des plantes ligneuses devait nous permettre de mieux connaître le paysage végétal à des périodes fort anciennes. Pour ce faire, il faut se garder de tomber dans les pièges de cette science ; l'origine d'un lieu-dit est une chose, dater son installation en est une autre bien plus périlleuse, car quantité de noms issus de langues mortes ont été établis durant le Moyen Âge.

Au vu des données exploitées, l'Ille-et-Vilaine était alors abondamment peuplée de bosquets : près de la moitié des phytotoponymes y font référence. La zone se caractérisait aussi par l'étendue des terres de lande et l'installation des premières haies bocagères. En bordure de Manche, toutefois, le territoire s'ouvrait sur des espaces maritimes ne laissant que peu de prise aux végétaux ligneux. Les recherches étymologiques ont également apporté de précieux enseignements. Dans bien des cas, en datant, du moins grossièrement, l'installation des noms, nous avons confirmé la thèse d'Alain Roger sur la subjectivité du regard ; la cartographie n'a fait que la préciser en dégagant des faits territoriaux. L'analyse des associations d'idées a mis en lumière une lente évolution dans la manière dont les populations appréhendaient les plantes, se les appropriaient ou non. Le tout a permis d'isoler deux paramètres dans la désignation des lieux de sociabilité : le premier relève du déterminisme physique, le second de l'intensité du lien social entretenu avec les végétaux, l'un et l'autre intervenant à des degrés variables selon les essences et les régions.

12. DOMONT, Philippe, MONTELE, Édith, *Histoire d'arbres, des sciences aux contes*, Delachaux et Niestlé/Office Nationale des Forêts.

Certaines zones d'ombre subsistent cependant et mériteraient une étude historique plus rigoureuse. Dans ce cadre, il serait intéressant de mener des recherches complémentaires à partir d'autres sources d'informations que les cartes de l'Institut Géographique National. Ceci permettrait d'aller plus loin dans la confrontation du paysage toponymique et de sa réalité visible au moment même où il s'est construit.

Bibliographie

- ANTOINE, Annie, *Le paysage de l'historien*, Rennes, PUR, 2002, 340 p.
- BROSSE, Jacques, *Les arbres de France*, De Bartillat (éd.), 1995, 223 p.
- BROSSE, Jacques, *Larousse des arbres et des arbustes*, Paris, Larousse, 2001, 576 p.
- DESBORDES, Jean-Michel, VILLOUTREIX, Marcel, « La toponymie de l'arbre en Limousin », dans MOTTET, Jean (dir.), *L'arbre dans le paysage*, Paris, Champ-Vallon, coll. « Pays/Paysages », 2002, p. 90-102.
- DESHAYES, Albert, *Dictionnaire des noms de lieux bretons*, Chasse-Marée/ArMen, 2000, 256 p.
- DOMONT, Philippe, MONTELLE, Édith, *Histoire d'arbres, des sciences aux contes*, Paris, Delachaux et Niestlé/Office Nationale des Forêts, 2003, 256 p.
- DUVAL, Michel, *Mythologie des arbres en Bretagne*, Royer/mythothèque, 2000, 220 p.
- FALC'HUN, François, « Pour une commission de la toponymie bretonne », *Annales de Bretagne*, 1958, p. 413-421.
- GODU, Georges, « Cadastre et toponymie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1966, p. 587-597.
- LE MOING, Jean-Yves, *Les noms de lieux bretons en Haute Bretagne*, Coop Breizh, 1990, p. 480.
- PERICHON, Samuel, « L'apport de la toponymie dans l'histoire du paysage végétal breton », 2005, *article non-publié*.
- ROGER, Alain, « Des essences végétales aux essences idéales » dans MOTTET, Jean (dir.), *L'arbre dans le paysage*, Paris, Champ-Vallon, coll. « Pays/Paysages », 2002, p. 39-55.
- SEBILLOT, Paul, *La Flore*, Imago, 1985 (rééd. de 1886), 215 p.
- TOBERNE, Annick, « La toponymie forestière des Monts d'Arrée », *Annales de Bretagne*, 1954, p. 407-424.

Annexe

Tableau 1 – Les toponymes végétaux en Ille-et-Vilaine

		Toponymes	%/Toponymes de plantes	%/Total des toponymes
Formations végétales	Bois et forêts	433	47,3	7,9
	Haies	141	15,4	2,6
	Landes	120	13,1	2,2
	Vergers	19	2,1	0,3
	Broussailles	16	1,7	0,3
	Total	729	79,6	13,2
Espèces végétales	Plantes de haies	175	19,1	3,2
	Plantes d'eau	117	12,8	2,1
	Plantes de plaisance	75	8,2	1,4
	Plantes de vergers	40	4,4	0,7
	Plantes de landes	23	2,5	0,4
	Total	430	46,9	7,8
Toponymes de plantes ligneuses		916	100	17,7
Autres toponymes		4598		82,3
Total		5514		100

Les noms de lieux d'origine végétale en Ile-et-Vilaine

Tableau 2 – Les toponymes de bois et de forêt

		Toponymes	%
<i>Bois en breton</i>		48	11,1
Méronymie	Tronc	20	4,6
	Feuilles	9	2,1
	Total	29	6,7
Boisement mono-spécifique	Chênaie	44	10,2
	Boulaie	37	8,5
	Buissaie	33	7,6
	Saulaie	21	4,8
	Frênaie	19	4,4
	Pinède	15	3,5
	Autres	55	12,7
	Total	224	51,7
<i>Bois</i>	<i>Bois</i>	3	0,7
	<i>Bois</i> + patronyme	43	9,9
	<i>Bois</i> + lieu	26	6,0
	<i>Bois</i> + épithète	12	2,8
	<i>Bois</i> + essence dominante	4	0,9
	Ermitage + <i>bois</i>	3	0,7
	Total	91	21,0
Variantes de <i>Bois</i>		22	5,1
<i>Forêt</i>		19	4,4
Total		433	100

Tableau 3 – Les toponymes de lande

		Toponymes	%
<i>Lann -, -lan</i>		6	5,0
	<i>La/Les Lande(s)</i>	18	15,0
	Variantes de <i>Lande</i>	25	20,8
	Total	43	35,8
<i>Lande(s)</i>	<i>Lande(s)</i> + lieu/orientation	17	14,2
	<i>Lande(s)</i> + plante (ou inversement)	6	5,0
	Ermitage + <i>lande(s)</i>	5	4,2
	<i>Lande(s)</i> + épithète	5	4,2
	<i>Lande(s)</i> + patronyme	3	2,5
	<i>Lande(s)</i> + animal	2	1,7
	<i>Lande(s)</i> + autres (ou inversement)	6	5,0
	Total	44	39,2
	Total	87	72,5
	<i>Placis</i>		8
Plantes de lande		19	15,8
Total		120	100

Tableau 4 – Les toponymes de haies

		Toponymes	%
<i>Plesse</i>		3	2,1
<i>Plessix, Plessis</i>	<i>Plessi(x/s)</i> et var. <i>Plessi(x/s)</i>	22	15,6
	et var. + patronyme	8	5,7
	<i>Plessi(x/s)</i> et var. + épithète	4	2,8
	<i>Plessi(x/s)</i> et var. + lieu	13	9,2
	Total	47	33,3
<i>Haye</i> et var.		21	14,9
<i>Clay</i> et var.		14	9,9
<i>Haie</i> et var.	<i>Haie</i> et var.	11	7,8
	<i>Haie</i> et var. + patronyme	12	8,5
	<i>Haie</i> et var. + épithète	3	2,1
	<i>Haie</i> et var. + lieu	10	7,1
	Total	36	25,5
<i>Clos</i> et var.		20	14,2
Total		141	100

Tableau 5 – Les toponymes de plantes de bois et de haie

	Toponymes	%/Toponymes de plantes	%/Toponymes des plantes de haies
Chêne	79	18,4	45,1
Noisetier	25	5,8	14,3
Aubépine	22	5,1	12,6
Houx	19	4,4	10,9
Hêtre	17	4,0	9,7
Châtaignier	13	3,0	7,4
Total	175	40,7	100

RESUME

La construction sociale d'un territoire s'accompagne d'une stratégie plus ou moins inspirée dans la désignation des lieux de vie. La toponymie reproduit un état d'esprit spécifique à des contextes socioculturels particuliers, elle trahit la manière dont les sociétés se positionnent par rapport à la matérialité qui l'entoure. Dans ce cadre, les plantes comme la topographie ou l'hydrographie ont servi, et de tout temps, à repérer et à se repérer. Le présent article propose de dresser un inventaire des phytotoponymes figurés sur les cartes de l'Institut Géographique National au 25 000^e couvrant l'Ille-et-Vilaine et d'en étudier la distribution spatiale.

ABSTRACT

A strategy more or less purposeful to name the place of life is necessary to appropriate a territory. Thus the toponymy concretises a frame of mind specific to particular sociocultural contexts, it conveys the way which the societies face up to an environment. Within this framework, the plants like topography or hydrography were useful, and from time immemorial, to locate and to locate themselves. This paper proposes to draw up an inventory of the phytotoponyms in Ille-et-Vilaine and to study their spatial distribution.

